



Mise en place d'un dispositif d'alerte professionnelle

DATES	DURÉE	TARIFS / PARTICIPANTS
19 JANV 2027 15 JUIN 2027	1 jour	* 1 000€ HT / participant

* À partir de 3 participants du même organisme : 900 € HT / participant



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Comprendre le cadre juridique applicable aux alertes professionnelles
- ▶ Mettre en place une procédure de signalement conforme
- ▶ Sécuriser le traitement des alertes et la protection des lanceurs d'alerte
- ▶ Assurer la conformité RGPD du dispositif



PRÉREQUIS

- ▶ Aucun prérequis nécessaire



PUBLIC

- ▶ Responsable ressources humaines
- ▶ Responsable de la compliance, personne en charge de l'éthique et de la compliance
- ▶ Responsable juridique, juriste
- ▶ Toute personne concernée par le traitement des données personnelles

PROGRAMME

Introduction

- ▶ Cadre juridique français du dispositif d'alerte : Loi Sapin 2, loi Wassermann

1. Comprendre le cadre juridique et les enjeux du dispositif d'alerte professionnelle

- ▶ Le cadre réglementaire
- ▶ Le lanceur d'alerte

2. Mettre en place un dispositif d'alerte

- ▶ Concevoir la procédure interne
- ▶ Organiser la gouvernance du dispositif
- ▶ Les outils de signalement

3. Traiter les alertes et sécuriser le dispositif

- ▶ Réception et traitement des signalements
- ▶ Conformité RGPD
- ▶ Suivi et amélioration continue